



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

24 août 2011

Conseil d'administration de la BCVs Le Conseil d'Etat propose une présidente et un vice-président

(IVS).- Le Conseil d'Etat propose Karin Perraudin à la présidence du conseil d'administration de la Banque cantonale du Valais (BCVs) et Jean-Daniel Papilloud comme vice-président. L'actuelle vice-présidente et l'actuel président de la direction générale seront présentés lors d'une assemblée générale extraordinaire prévue en novembre 2011.

Bernard Stalder, ancien président du conseil d'administration de la BCVs, avait démissionné en cours de mandat en avril dernier. L'assemblée générale de la banque devra donc, pour le solde de la période administrative 2009/2013, élire un nouvel administrateur et repourvoir la présidence du conseil d'administration. Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée à cette fin en principe au début novembre 2011. Dans ce contexte le Conseil d'Etat, faisant usage de ses compétences, a arrêté ses propositions à l'attention de dite assemblée générale.

Membre du conseil d'administration

Le Conseil d'Etat propose comme nouvel administrateur Jean-Daniel Papilloud, né en 1950, domicilié à St-Séverin/Conthey, actuel président de la direction générale de la BCVs. Il a effectué tout son parcours professionnel au sein du secteur bancaire, auprès de grandes banques suisses et depuis 1992 auprès de la BCVs en qualité de directeur général puis de président de la direction générale. Sous sa direction la BCVs a connu un essor réjouissant. Au vu de ses qualités et expériences professionnelles étendues, il répond parfaitement aux exigences de la fonction d'administrateur.

Présidence du conseil d'administration

Le Conseil d'Etat propose pour la présidence du conseil d'administration Karin Perraudin à Saillon. Membre du conseil d'administration de la BCVs depuis 2002, elle occupe depuis 2009 la fonction de vice-présidente. Elle assume depuis le mois d'avril 2011 la suppléance de la présidence. Elle est au bénéfice d'une licence en sciences économiques et d'un diplôme fédéral d'experte-comptable. Elle a exercé ou exerce diverses fonctions dans le domaine commercial et fiduciaire. Sa formation et ses expériences professionnelles, auxquelles il convient d'ajouter l'expérience acquise ces deux dernières années, lui confèrent indiscutablement les qualités pour assumer la présidence du conseil d'administration jusqu'à la fin de la présente période (2009/2013).



Vice-présidence du conseil d'administration

Le Conseil d'Etat propose pour la vice-présidence du conseil d'administration Jean-Daniel Papilloud. Ses qualités et son cursus professionnel le rendent manifestement apte à assumer ce mandat particulier.

Le Conseil d'Etat est conscient que, suite à ces propositions et au retrait de Bernard Stalder, la représentation de la partie haut-valaisanne du canton sera adaptée. Il pourra être remédié à cette situation, de nature purement transitoire, lors du prochain renouvellement du conseil d'administration en 2013.

Note aux rédactions

Le conseiller d'Etat Maurice Tornay, chef du Département des finances, des institutions et de la santé se tient à disposition pour des renseignements complémentaires - 027 606 50 05